



## Coteau-Malassis

Année 2018, n° 1 - 26 juin 2018

La réunion s'est tenue en présence de Philippe Beyssi référent du conseil de quartier Coteau-Malassis et Albertino Ramael, adjoints au Maire, Isabelle Agier étant excusée, Christophe Provot (Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) Estelle-Vanessa Tchienehom Souoguem (service vie de quartier) ainsi que **28 habitants**.

### Sommaire

- Échanges sur le numérique
- Fête de quartier
- Questions diverses

## Échanges sur le numérique

Après une brève introduction de M. Beyssi, M. Provot prend la parole, afin de présenter le déploiement de la fibre optique à Vitry-sur-Seine et en particulier au quartier du Coteau-Malassis.

### Etat des lieux

L'accès à internet dans la ville fonctionne principalement grâce à deux technologies:

- le câble (coaxial en cuivre), installé par Numéricâble (en délégation de service public), qui amène une connexion haut débit. Celui-ci, est tributaire de l'environnement et de la distance entre le central téléphonique de raccordement et l'utilisateur.
- La fibre optique (fibre de verre) amenant une connexion très haut-débit, elle est exempte des contraintes induites par le câble.

A titre d'information, le déploiement de la fibre à proximité des habitations câblées, leur octroie de meilleures performances s'agissant du débit.

Lorsque Numéricâble a cessé l'installation du câble en 2008, 55% des logements vitriots étaient raccordés. (66,9% en 2011 dont 283 dans le quartier du Coteau-Malassis).

### Le déploiement de la fibre optique

CHRONOLOGIE					
2013	2014	2015	2016	2017	2020
Orange signe une convention tripartite avec l'Etat, la Région et le Département pour le déploiement de la fibre à Vitry	Début du déploiement	10 500 logements sont raccordés. Orange cesse son activité	SFR obtient la levée du monopole d'Orange et dépose un plan de déploiement pour l'ensemble de la ville*	Orange s'engage à nouveau ne souhaitant pas laisser place à la concurrence	L'ensemble de la commune est raccordée.

\* SFR ayant racheté Numéricâble, l'entreprise ne souhaite pas superposer la fibre aux zones préalablement câblées par cette dernière.

## Le raccordement à l'échelle du quartier

Qu'il s'agisse d'Orange ou d'SFR, les premiers raccordements se feront fin 2018.

Concernant SFR:

**Engagé au début de l'année 2017**

- Autorisations délivrées par la ville et le conseil départemental en 2017
- Toutes les armoires de rue (PMz) sont installées
- Etude d'implantations des 3 armoires actives début 2018
  - Autorisation de la ville en mai 2018
  - Attente accord Enedis
- 1<sup>er</sup> raccordables fin 2018 - 2019

S'agissant d'Orange, les voies concernées par les premiers raccordements sont connues.

**Lot 3 : Engagé au début de l'année 2018**

- Armoires de rue (PMz) autorisées par la ville et le conseil départemental
- 27/0/2018: Réunion de chantier Ville/ORANGE pour le marquage au sol des armoires de rue
- 1<sup>er</sup> raccordables fin 2018 - 2019

**Lot 4 : Engagé au début de l'année 2019**

AUBER	FOSSE VERT (RUELLE)	MOLIERE
BOIEILDIEU	GERMAINE TAILLEFERRE	PAVILLONS
CHAMPS FLEURIS (ALLEE)	GOURNAY	PLANQUETTE
DEBUSSY	LAGAISSE	ROUXEL (sentier)
DEGERT	LAMARTINE	SOPHORAS (ALLEE)
DONZETTI	LUDWIG VAN BEETHOVEN	STALINGRAD
ERIK SATIE	MALASSIS	SYCOMORES (ALLEE)

### Points de vigilance

Si seuls Orange et SFR déploient la fibre, le choix de l'opérateur pour l'abonnement final, est libre. Toutefois, certains fournisseurs d'accès à internet ont conclu des partenariats d'exclusivité (ex: Bouygues est raccordé exclusivement au réseau orange).

La municipalité a récemment interpellé les deux acteurs afin de s'assurer du libre choix de consommation des vitriots quant à leur abonnement internet. En attente de leur réponse, les élus restent vigilants à ce sujet.

Concernant les bailleurs sociaux, la Semise et l'OPH, ont signée avec SFR en 2017. Il est conseillé aux propriétaires de pavillon d'accepter le raccordement aux deux opérateurs, car gratuit et permettant une

**Pour toute information sur le conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.81.96**

plus grande latitude , pour le choix de l'abonnement futur. Dans le cas d'une copropriété, c'est au syndic de voter en Assemblée Générale, l'installation du réseau dans cette dernière ainsi que le conventionnement avec l'opérateur.

M. Ramael invite les habitants à ne pas hésiter à contacter les élus et le service en cas de questions ou remarques à ce sujet.

#### Vos élus de quartier

Madame AGIER Isabelle, Maire adjointe  
Monsieur BESSY Philippe, Maire adjointe

#### Les élus référents sur le déploiement de la fibre optique à l'habitant

Madame Isabelle LORAND, Maire-adjointe  
Communication - Vie de quartier - Ville numérique - Point d'accès aux droits  
Monsieur Albertino RAMAEL, Conseiller municipal délégué  
Culture scientifique et technique - Informatique - Archives

#### Une direction support

Direction des Systèmes d'Information et du Numérique  
[dsin@mairie-vitry94.fr](mailto:dsin@mairie-vitry94.fr)

## Fête de quartier

En l'absence du CCV, M. Beyssi propose qu'une rencontre soit organisée à une date ultérieure.

## Questions diverses

### Urbanisme



Une habitante pose une question sur les modalités de la participation à la révision du PLU, et notamment sur la mixité pavillons/immeubles et la préservation de la spécificité du quartier.

M. Beyssi indique que des balades urbaines et des ateliers ont eu lieu (respectivement le 26 mai et le 6 juin pour le quartier) afin de recueillir l'expression des habitants. Une soirée de restitution est prévue le 28 juin et il est toujours possible d'adresser des remarques par le biais de deux supports:

- un registre mis à disposition au service Aménagement-Foncier, à l'Hôtel de ville, zone verte -1 bureau 20
- un formulaire en ligne disponible à cette adresse: <http://www.vitry94.fr/habitat-urbanisme/plan-local-durbanisme-plu/concertation-plu-vos-observations/>

### Énergie/Gaz



Une habitante souhaite savoir si la Mairie prévoit l'installation du gaz de ville pour tous ou si il existe des aides accessibles aux propriétaires afin de l'installer individuellement.

M. Ramael informe que cela n'est pas prévu. Elle peut toutefois prendre contact avec l'« Agence départementale d'information sur le logement » (ADIL) afin de se renseigner sur les dispositifs d'aides en matière d'amélioration de l'habitat et de maîtrise des dépenses d'énergie. (Permanences au relais mairie, les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 15h à 18h, sur rendez-vous au 01 43 91 15 50 )

[www.vitry94.fr](http://www.vitry94.fr)

- \* Le calendrier des activités des conseils
- \* Les comptes rendus de réunions
- \* La charte des conseils de quartier
- \* D'autres informations relatives aux conseils

**Pour toute information sur le conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.81.96**